



DÉCLARATION DE STARBUCKS AU SUJET DE LA LOI DE 2024 SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ ET LE TRAVAIL DES ENFANTS AU CANADA

(POUR L'EXERCICE 2024)

Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants (S-211)

La présente déclaration est faite conformément aux exigences du projet de loi S-211, *Loi édictant la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* au nom de Starbucks Coffee Canada, Inc. (« Starbucks Canada »), qui fait partie du groupe d'entreprises de Starbucks Corporation (collectivement, « Starbucks »). La déclaration qui suit reflète les activités de Starbucks et les efforts qu'elle a déployés pour lutter contre le travail forcé et le travail des enfants au cours de l'exercice se terminant le 29 septembre 2024.

Notre entreprise et nos valeurs

À l'heure actuelle, Starbucks compte plus de 40 000 magasins dans plus de 87 marchés, dont des magasins gérés par l'entreprise et agréés. Nous offrons une gamme de produits que les clientes et clients peuvent consommer dans nos magasins, à la maison et en déplacement, notamment du café, des boissons maison, de la marchandise et des aliments frais. Nous vendons du café, du thé, des aliments et des produits connexes à des magasins agréés qui les revendent à leur clientèle. Nous vendons également divers biens de consommation emballés dans le cadre de partenariats avec d'autres marques mondiales et de coentreprises. Nous travaillons avec plus de 440 000 plantations qui produisent du café *arabica* de la plus haute qualité au monde.

Nous avons toujours eu la conviction que Starbucks peut et doit influencer de manière positive les communautés qu'elle dessert. Nous nous efforçons de montrer l'exemple grâce à notre mission évoluée : Être le fournisseur par excellence du meilleur café au monde, tout en inspirant et en nourrissant l'âme au gré des rencontres, café après café, d'une communauté à l'autre.

Depuis le début, nous avons poursuivi des objectifs et des programmes ambitieux, et nous avons fait état de nos progrès et de nos occasions d'amélioration. Nous avons créé un ensemble de six promesses pour appuyer notre mission. Nous promettons à nos partenaires d'ouvrir la voie à un avenir meilleur; nous promettons d'embellir le quotidien de nos clients; avec nos cultivateurs, nous assurons au café un avenir prometteur pour tous; nous promettons de contribuer positivement à nos collectivités; pour l'environnement, nous promettons de donner plus que nous prenons; et nous promettons de réaliser une rentabilité à long terme pour nos actionnaires.

Nous nous réjouissons à l'idée de continuer d'informer nos parties prenantes de notre parcours en matière de droits de la personne et de notre programme de diligence raisonnable en la matière au cours

des prochaines années, notamment de nos efforts visant à atténuer les risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans l'ensemble de l'industrie.

Starbucks Canada est une filiale en propriété exclusive de Starbucks Corporation. Starbucks Canada compte plus de 1 500 magasins gérés par l'entreprise et magasins agréés, et plus de 20 000 partenaires (employées et employés) travaillent dans les magasins gérés par l'entreprise au Canada. Starbucks Canada importe des marchandises de l'extérieur du Canada, y compris de Starbucks Corporation aux États-Unis. Les marchandises sont vendues et distribuées au Canada, notamment dans les magasins gérés par l'entreprise et les magasins agréés.

Nos politiques en matière de droits de la personne

Starbucks s'engage à promouvoir le respect des droits de la personne conformément à la Déclaration internationale des droits de l'homme, aux normes fondamentales du travail de l'Organisation internationale du travail, aux Principes régissant les entreprises dans le domaine des droits de l'enfant et aux principes régissant les entreprises, aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ainsi qu'aux Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques à l'intention des entreprises multinationales. Starbucks interdit toute forme de travail forcé ou de travail des enfants, comme l'indiquent ses politiques.

Notre Déclaration générale sur les droits de la personne éclaire les décisions que nous prenons et qui ont une incidence sur nos relations avec nos principales parties prenantes, notamment les cultivatrices et cultivateurs, la clientèle, les partenaires d'affaires et les communautés. Nous nous efforçons de fournir une réparation si nos activités sont la cause directe ou indirecte du non-respect des droits de la personne à une étape de notre chaîne d'approvisionnement.

Starbucks est membre du Pacte mondial des Nations Unies depuis 2004. Nous sommes déterminés à respecter les normes du Pacte mondial relatives aux droits de l'homme et au travail, dont le travail forcé et le travail des enfants. Pour en savoir plus sur notre dernier rapport du Pacte mondial, cliquez [ici](#).

Des pratiques d'approvisionnement responsables sont intégrées dans les principales initiatives relatives à la chaîne d'approvisionnement du café et à l'environnement. Afin de poursuivre nos efforts continus pour nous approvisionner de façon responsable en produits et ingrédients tout au long de notre chaîne d'approvisionnement, nous avons élaboré des politiques et des programmes complets visant à nous assurer que nos fournisseurs respectent nos attentes en matière d'éthique des affaires, de droits de la personne et de durabilité environnementale. Cette année, nous avons mis à jour notre Code de conduite des fournisseurs afin qu'il reflète mieux nos principes, nos attentes et nos exigences.

Nous offrons de la formation sur l'approvisionnement éthique aux partenaires qui soutiennent ou exécutent l'approvisionnement de Starbucks en produits et services conformément à notre [politique d'approvisionnement éthique pour les produits manufacturés](#). La formation porte sur notre approche de tolérance zéro envers le travail forcé et le travail des enfants, ainsi que sur le processus à suivre pour prendre des mesures correctives si un problème est détecté dans notre chaîne d'approvisionnement dans le secteur de la fabrication.

Voici nos politiques et déclarations pertinentes :

- Déclaration générale sur les droits de la personne : [Lien ici](#)
- Code de conduite des fournisseurs : [Lien ici](#)
- Approche de Starbucks en matière d’approvisionnement éthique du café : [Lien ici](#)
- Approvisionnement éthique de Starbucks pour les produits manufacturés : [Lien ici](#)
- Rapport sur l’impact social de Starbucks dans le monde : [Lien ici](#)

Évaluation des répercussions sur les droits de la personne

Starbucks s’est engagée, dans le cadre de son obligation de diligence raisonnable continue, à procéder à des évaluations de l’impact sur les droits de la personne, notamment sur le travail forcé et le travail des enfants, conformément au Guide OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l’homme. Au cours de l’exercice, Starbucks a mené plusieurs évaluations portant sur le travail forcé et le travail des enfants, incluant des évaluations liées à notre chaîne d’approvisionnement en café et à nos efforts pour assurer la conformité commerciale.

Starbucks, en partenariat avec l’entreprise Article One, a mené et terminé sa toute première évaluation indépendante des répercussions sur les droits de la personne à l’échelle de l’entreprise en 2023. L’évaluation des répercussions sur les droits de la personne a été réalisée conformément au cadre de diligence raisonnable en matière de droits de la personne de l’OCDE. Le rapport est publié [ici](#).

L’évaluation des droits de la personne comprenait un examen complet de l’information accessible au public et des données internes afin de déterminer et d’évaluer les répercussions négatives potentielles et réelles sur les droits de la personne dans l’ensemble des activités et de la chaîne de valeur de Starbucks, notamment les activités et la chaîne d’approvisionnement de Starbucks, ainsi que les répercussions sur la clientèle et les communautés locales. Les répercussions mises en évidence ont été évaluées selon les critères de gravité des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l’homme afin de comprendre ceux qui sont susceptibles d’avoir des répercussions négatives les plus graves. L’évaluation tenait également compte du risque probable que ces événements se produisent à l’avenir et que Starbucks dispose d’un effet de levier suffisant – et qu’elle peut être dans une position unique – pour prendre des mesures visant à atténuer ces répercussions dans le cadre d’une collaboration avec l’industrie.

Dans le cadre de notre évaluation des répercussions sur les droits de la personne, nous avons reconnu le travail forcé et le travail des enfants comme posant un risque important pour notre chaîne d’approvisionnement dans les secteurs de la fabrication et de l’agriculture, des fournisseurs directs de niveau 1 aux matières premières ou aux produits utilisés dans notre chaîne d’approvisionnement, ainsi que dans le recours à de la main-d’œuvre en impartition ou contractuelle, ou à la sous-traitance. D’un bout à l’autre de notre chaîne de valeur, nous continuons à prendre des mesures et à tirer parti des apprentissages et des conclusions issus des évaluations des répercussions sur les droits de la personne.

Diligence raisonnable dans la chaîne d’approvisionnement

Nous savons que notre entreprise s’approvisionne auprès de chaînes d’approvisionnement qui comportent des risques intrinsèques à l’ensemble de l’industrie liés au travail forcé et au travail des enfants, et nous nous efforçons d’améliorer continuellement notre diligence raisonnable en matière de

droits de la personne. Nous avons mené des évaluations des répercussions sur les droits de la personne, adopté des politiques sur le travail des enfants et le travail forcé et mis en place des programmes d'approvisionnement responsable dans l'ensemble de notre chaîne de valeur. Starbucks a maintenu et exploité des programmes mondiaux et régionaux visant à mettre fin aux répercussions négatives sur les droits de la personne, à les prévenir et à les atténuer, et a établi des partenariats avec des organismes externes sur les mesures correctives et les activités connexes.

Nous maintenons notre engagement à l'égard de la mise en œuvre notre programme d'approvisionnement responsable à l'échelle mondiale. Nous prenons cet engagement au sérieux, car nous savons que notre avenir est directement lié au gagne-pain des cultivatrices et cultivateurs, des fournisseurs, de leur famille et des communautés locales, ainsi qu'à notre planète. Notre approche comprend des pratiques d'achat responsables, des efforts pour soutenir les cultivatrices et cultivateurs, des normes de responsabilité sociale pour les fournisseurs et des programmes environnementaux.

Approvisionnement responsable à l'échelle mondiale

Notre programme d'approvisionnement responsable comprend nos normes pour les biens et services manufacturés, soit les boissons, les aliments, les marchandises, l'équipement et le mobilier. Nous travaillons en partenariat avec des usines de fabrication dans 42 pays du monde et nous tenons nos fournisseurs et nous-mêmes responsables d'offrir à plus de 156 000 travailleuses et travailleurs des conditions de bien-être rigoureuses au travail. Notre volonté de nous améliorer continuellement constitue la pierre d'angle de notre programme. Depuis 2006, un élément clé de notre stratégie consiste à évaluer les usines sur place pour déceler de réelles ou d'éventuelles infractions à nos normes.

En 2024, nous avons effectué plus de 300 évaluations d'usines. Nous sommes fiers de dire que nos vérificateurs indépendants ont confirmé que nous avons maintenu une transparence de 95 % dans les usines qui ont été vérifiées partout dans le monde. Cette transparence est définie comme un accès complet aux dossiers, aux documents et aux activités des usines.

Café

Starbucks travaille avec les cultivatrices et cultivateurs pour créer un approvisionnement à long terme de café de qualité supérieure tout en ayant une incidence positive sur la vie des caféicultrices et caféiculteurs et de leurs communautés en leur fournissant des ressources et du soutien pour leur subsistance.

En 2004, en collaboration avec Conservation International, Starbucks a élaboré le premier ensemble de normes d'approvisionnement éthique de l'industrie du café: les pratiques C.A.F.E. (pratiques équitables pour le café et ses productrices et producteurs). Il s'agit d'un programme de vérification auquel participent plus de 440 000 plantations. Le programme prévoit la vérification par des organismes tiers supervisée par SCS Global Services, qui est responsable d'en assurer la qualité et l'intégrité.

En 2024 99,75 % de notre approvisionnement en café a été vérifié par les pratiques C.A.F.E., Pour plus de renseignements à ce sujet : [pratiques C.A.F.E.](#) (en anglais seulement) et [carte de pointage des pratiques C.A.F.E.](#)

Les pratiques C.A.F.E comprennent un indicateur de tolérance zéro à l'égard de toute forme de travail des enfants et de travail forcé. Pour chaque cas de non-conformité à la tolérance zéro porté à notre

attention par l'entremise des pratiques C.A.F.E., nous exigeons que nos fournisseurs et nos partenaires sur le terrain prennent rapidement des mesures correctives, notamment en offrant, s'il y a lieu, une réparation aux personnes touchées. En raison de la nature saisonnière de la production de café, certains indicateurs de tolérance zéro peuvent être fermés seulement pendant la période de récolte lorsque la majorité des travailleuses et travailleurs temporaires sont présents et, par conséquent, la fermeture complète de ces indicateurs peut nécessiter d'attendre la prochaine récolte de café. Dans le cas où un indicateur de tolérance zéro ne peut pas être résolu en temps opportun et de manière exhaustive, une chaîne d'approvisionnement sera considérée comme non conforme et non admissible à l'approbation des pratiques C.A.F.E. jusqu'à ce que la résolution soit possible. ***Nous n'effectuons aucun achat auprès de chaînes d'approvisionnement qui prennent des mesures correctives pour corriger les indicateurs de tolérance zéro, et les relations commerciales sont suspendues jusqu'à ce qu'un problème de tolérance zéro soit considéré comme réglé.*** Les conclusions et mesures correctives relatives à la politique de tolérance zéro en matière de pratiques C.A.F.E. pour l'exercice 2024 sont présentées dans notre rapport annuel sur l'impact social.

Au cours de l'exercice, Starbucks a exploité 10 Centres de soutien aux caféicultrices et caféiculteurs dans des pays producteurs de café à travers le monde, où nos agronomes et partenaires de la localité (employées et employés) travaillent avec les cultivatrices et cultivateurs pour apprendre et mettre en œuvre les dernières découvertes et les pratiques exemplaires en agronomie, en qualité et en responsabilité sociale. Pendant l'exercice 2024, nous avons formé plus de 36 000 personnes. Au Guatemala, nous avons établi des partenariats avec des fournisseurs et des organismes externes pour éliminer le travail des enfants grâce à la mise sur pied de garderies pendant la récolte du café. En 2024, nous avons contribué au fonctionnement de 13 garderies.

Cacao

Notre approche d'[approvisionnement responsable en cacao](#) repose sur la traçabilité, des pratiques d'achat responsables et un engagement à assurer des moyens de subsistance solides pour les productrices et producteurs de cacao et leur famille, notamment en réduisant – et en travaillant collectivement à éliminer – les risques de travail des enfants et la déforestation liée à la culture du cacao.

En tant que membre de l'International Cocoa Initiative, de la Plate-forme suisse du cacao durable et de la World Cocoa Foundation, Starbucks s'engage à travailler à des initiatives sectorielles pour mettre en œuvre des solutions efficaces et renforcer sa contribution dans l'industrie du cacao.

Nous nous approvisionnons de plus en plus auprès de productrices et producteurs de cacao qui obtiennent la certification de la Rainforest Alliance, laquelle établit des exigences en matière de droits de la personne et d'environnement harmonisées avec les cadres mondiaux de diligence raisonnable.

Pour relever les défis importants dans l'industrie du cacao, il faut une action collective concertée. En tant que signataire du cadre de la Cocoa and Forest Initiative, Starbucks a adopté un plan d'action visant à agir collectivement pour mettre fin à la déforestation liée au cacao. Le plan d'action se trouve [ici](#).

Thé

Nous sommes déterminés à produire du thé de façon responsable et à assurer la transparence de notre chaîne d'approvisionnement en thé. En 2022, nous avons publié la liste complète des plantations de thé qui nous approvisionnent en thé. En 2024, notre équipe mondiale d'approvisionnement en thé a maintenu un volume constamment élevé de thé certifié par la Rainforest Alliance, soit 99,9 %.

En plus de nos régions productrices de café et de cacao, la Fondation Starbucks continue d'accorder des subventions aux communautés productrices de thé afin de répondre aux besoins communautaires tels que l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, ainsi que les possibilités économiques pour les femmes, les filles et leur famille. À ce jour, nous avons eu une incidence sur plus de 600 000 femmes et filles et sommes en bonne voie d'atteindre notre objectif d'améliorer la vie d'un million de femmes d'ici 2030 dans ces régions productrices de café, de thé et de cacao.

En tant que membre de l'organisme Ethical Tea Partnership depuis 2005, nous collaborons avec d'autres parties prenantes de l'industrie afin de veiller à ce que notre thé soit produit de façon socialement responsable.

Mobilisation des intervenants et collaboration dans l'industrie

During the fiscal year, Starbucks maintained responsible sourcing-related partnerships and collaborative engagement with the following organizations and initiatives:

Au cours de l'année financière, Starbucks a maintenu des partenariats responsables liés à l'approvisionnement et à la collaboration avec les initiatives et les organismes suivants :

- **Cocoa and Forest Initiative (CFI)** : La CFI a pour but de protéger et de restaurer les forêts qui ont été dégradées, de s'attaquer aux causes profondes de la déforestation en investissant dans l'agriculture durable et d'augmenter les revenus des productrices et producteurs de cacao. Elle met l'accent sur l'engagement communautaire fort et l'inclusion sociale. Elle met particulièrement l'accent sur les femmes et les jeunes afin de favoriser une communauté inclusive au moyen de modèles de gestion. Depuis 2022, Starbucks est signataire du cadre de la Cocoa and Forest Initiative.
- **La Rainforest Alliance** : La [Rainforest Alliance](#) est un organisme international à but non lucratif œuvrant à la fois dans les domaines des affaires, de l'agriculture et des forêts pour faire du commerce responsable la nouvelle norme. L'organisme vise à former une alliance pour protéger les forêts, améliorer les moyens de subsistance des cultivatrices et cultivateurs et des communautés forestières, promouvoir leurs droits et les aider à atténuer la crise climatique et à s'y adapter. Pour obtenir et maintenir la certification de la Rainforest Alliance, les exploitations agricoles doivent faire l'objet d'une vérification annuelle selon une norme rigoureuse comportant des exigences environnementales, économiques et sociales précises. Le [Programme de certification 2020](#) de la Rainforest Alliance fait la promotion d'une approche [d'évaluation et de résolution](#) et d'un mécanisme de réclamation pour s'attaquer aux problèmes liés aux droits de la personne. Cette approche exige que les titulaires de certificat mettent sur pied un comité chargé d'évaluer et d'atténuer les risques de travail des enfants, de travail forcé, de discrimination ainsi que de violence et de harcèlement en milieu de travail. Le comité surveillera les signes d'infraction à ces exigences et aura accès à de la formation sur la façon de corriger les cas décelés dans le cadre du programme de la Rainforest Alliance. Des renseignements supplémentaires sur le cacao certifié par la Rainforest Alliance sont [accessibles ici](#), et ceux sur le thé certifié par la Rainforest Alliance sont [accessibles ici](#).

- **Conservation International (CI)** : Starbucks collabore avec CI depuis plus de 20 ans, élaborant et appliquant l'ensemble complet de lignes directrices environnementales, sociales et économiques qu'elle utilise pour s'approvisionner en café éthique. Nous utilisons ces lignes directrices, connues sous le nom de pratiques C.A.F.E. (pratiques équitables pour le café et ses producteurs), afin d'évaluer et de récompenser les producteurs de café de qualité supérieure, socialement responsables et qui cultivent leur café de façon durable. En plus de l'instauration des pratiques C.A.F.E., notre partenariat va au-delà de la plantation pour protéger la richesse des paysages environnants. En mettant à l'essai des projets novateurs auprès des communautés caféicoles, nous améliorons la production de café, en plus de conserver et de restaurer les forêts naturelles. Le [Défi pour le développement durable du café](#), conçu par CI et Starbucks et lancé lors de la conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques, rassemble et unit les partenaires de l'industrie du café et de la conservation et les exhorte à stimuler les actions et les investissements nécessaires pour faire du café le premier produit agricole durable au monde.
- **Ethical Tea Partnership** : L'organisme [Ethical Tea Partnership](#) est un organisme mondial qui s'attaque aux problèmes les plus pressants de l'économie, de l'égalité et de l'environnement.
- **International Cocoa Initiative (ICI)** : ICI et ses membres travaillent ensemble pour innover ainsi que pour stimuler et soutenir l'élaboration et le renforcement de politiques et de pratiques efficaces qui assurent le respect des droits de la personne et qui préviennent ou éliminent le travail des enfants et le travail forcé.
- **Plate-forme suisse du cacao durable (SWISSCO)** : SWISSCO favorise la collaboration entre l'industrie du cacao et du chocolat, le secteur public, les organismes non gouvernementaux et les instituts de recherche. Ensemble, les membres de la Plate-forme du cacao s'engagent activement à améliorer les conditions de vie des producteurs de cacao, à protéger les ressources naturelles et à favoriser la biodiversité dans les pays producteurs de cacao. La participation, le partenariat et la transparence contribuent à une chaîne de valeur durable du cacao, pour les générations actuelles et futures.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de l'article 11, je confirme avoir examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir fait preuve d'une diligence raisonnable, j'atteste que les renseignements contenus dans le rapport sont véridiques, exacts et complets à tous égards importants pour l'application de la Loi, pour l'année du rapport susmentionnée.

J'ai le pouvoir de représenter Starbucks Coffee Canada, Inc.

Nom complet: Lori Digulla

Titre: Director and senior vice president, president

Date: May 16, 2025 | 9:32:23 AM PDT

Signature

Lori Digulla